



**SANTÉ  
SOCIAUX**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**N° 4 du 18 JANVIER 2017**

Rémunérations

### **Infirmiers anesthésistes : l'impasse !**

**À qui la faute ?**

Le jeudi 12 janvier 2017, une réunion a eu lieu au cabinet de la ministre de la Fonction publique en présence des directeurs de cabinet de la ministre de la Santé. Ce rendez-vous a été instauré par le cabinet pour répondre à l'interpellation des syndicats corporatistes anesthésistes. Ceux-ci étaient insatisfaits des propositions faites par la DGOS en novembre 2016.

Pour rappel, la DGOS proposait :

- un corps spécifique IADE ;
- une nouvelle grille indiciaire proche de celle des cadres (ce qui pour la Fédération CFDT Santé Sociaux aurait nécessité de retravailler l'ensemble des grilles cadres) ;
- une revalorisation indemnitaire ;
- l'ouverture d'un travail sur les gardes et astreintes.

La Fédération CFDT Santé Sociaux souhaitait en complément de ces groupes de travail, l'ouverture d'un chantier visant à revaloriser l'ensemble des cadres tout en demandant une reconnaissance supplémentaire pour les cadres issus des filières spécialisées.

En voulant toujours plus, en jouant la surenchère, les syndicats corporatistes ont finalement tout perdu pour les collègues.

La DGAFP a repris la « main » sur le versant statutaire IADE et a rappelé le cadre des négociations dans la Fonction publique et l'application de PPCR pour l'ensemble des Fonctions publiques.

Alors qu'une fenêtre s'ouvrait avec le ministère de la Santé, en refusant de négocier, les syndicats corporatistes sûrement en mal de reconnaissance, ont lâché les professionnels et la reconnaissance possible de leur exercice. Une seconde réunion aura lieu le 25 janvier 2017 au cabinet du ministre de la Fonction publique. Nous ferons, comme à notre habitude, de notre mieux pour rattraper la situation en espérant qu'il ne soit pas trop tard.

**Contact :**

**Michael Deroche**

Pôle support  
communication

TÉL : 01 56 41 52 31

[presse@sante-sociaux.cfdt.fr](mailto:presse@sante-sociaux.cfdt.fr)